

Opsial®, la marque de Descours & Cabaud

AIR'POCKET

FFP1 NR D

58 224 324 (sans soupape)
58 224 316 (avec soupape)

Utilisation

Protection contre les particules faiblement toxiques : poussières de ciment, plâtre, brique, calcaire, foin, pollen, farine, charbon, cellulose, pierre.

LE⁺

80 % des poussières stoppées
(diamètre moyen de 0.6 microns).
Léger et confortable.
Média filtrant de qualité supérieure.

Caractéristiques

Média filtrant	Polypropylène
Barrette nasale	Acier recouvert de polypropylène
Sangle élastique	Latex synthétique (caoutchouc naturel et polyester)
Mousse nasale	Polyuréthane grise
Cadre de la soupape	Polypropylène
Membrane de la soupape	Caoutchouc vulcanisé
VME*	4 fois la VME
Durée maximum d'utilisation	8 heures sur une même période de travail Marquage NR : Non Réutilisable
Durée de stockage	5 ans à partir de la date de fabrication (dans des conditions correctes de stockage) : - Taux maximum d'humidité relative de 90 % - Température de stockage entre -20°C et +40° C
Ne pas utiliser	Si oxygène < 17 % ou en présence supposée ou potentielle de gaz toxiques.

Conditionnement

- Sachet individuel
- Boîte de 10 masques
- Carton de 12 boîtes



Pliable

FFP1 NR D

Descriptif

- Demi-masque filtrant pliable (2 plis) non réutilisable, léger et confortable.
- Média-filtrant extrêmement fin et léger pour un confort d'utilisation même sur de longues périodes.
- Barrette nasale préformée pour une meilleure étanchéité.
- Soupape d'expiration optionnelle.
- Languettes scellées (pas d'agrafes ni de parties plastiques supplémentaires).
- Sangle élastique. Possibilité de mettre le masque en sangle d'attente.
- Emballage en sachet individuel (pour de meilleures conditions d'hygiène).
- Taille universelle. Fabriqué en Europe.

Existe en 2 versions :

- Sans soupape : 58 224 324
- Avec soupape : 58 224 316 pour un meilleur confort respiratoire et absence de buée pour les porteurs de lunettes.
- Soupape d'expiration de couleur pour identifier facilement le degré de protection.

Normes

- EN 149 : 2001 + A1 : 2009
- Directive EPI 89/686/CE (articles 10 & 11B)

Tests

- Test de charge 120 mg (selon les exigences de l'amendement A1 : 2006 de la norme 143 : 2000).
- Testé à la poussière de dolomite (résistance à l'encrassement et durée de vie plus longue dans des environnements très poussiéreux).
- Ce test est une exigence optionnelle de la norme EN 149.

*VME : Valeur moyenne d'exposition.

Concentration moyenne pour une journée de travail de 8 heures et une semaine de 40 heures, sur laquelle l'exposition journalière ne représente aucun risque pour la santé.